

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 031-213102478-20240627-DM2024_02-DE

Berger
Levrault

DM 2024

31247

Commune Labarthe-Rivière - Budget Communal

Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	13		
Nombre de membres présents	12		
Nombre de suffrages exprimés	12		
VOTES : Contre	0	Pour	12
Date de convocation :	21/06/2024		

L'an deux mille vingt quatre, le 27 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Claire VOUGNY, Maire.

Objet : Devant la nécessité de procéder au changement de la chaudière de la cantine scolaire, le conseil municipal via cette décision modificative approvisionne le compte 2158 afin de réaliser cette opération.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : Entretien et réparations sur terrains	5 220.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5 220.00 €	
D 023 : Virement à la section d'investissement		5 220.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		5 220.00 €
D 2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques		5 220.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		5 220.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		5 220.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		5 220.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Claire VOUGNY, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/07/2024 et de la publication le 02/07/2024.

A LABARTHE-RIVIERE, le 27/07/2024.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

